

Fiche de poste
Chargé.e de mission *Architecture et Travaux*
au sein du service *Développement durable*

Statut

Poste à plein temps de catégorie A, vacant à compter du 1^{er} octobre 2022.

Ouvert prioritairement aux fonctionnaires et CDI de la fonction publique d'Etat, par voie de détachement ou de mutation.

Missions partiellement télétravaillables.

Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes doit assurer trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, urbanisme...) et les intérêts naturalistes.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual, Causses-Gorges, Mont-Lozère, Piémont cévenol et Vallées cévenoles. L'établissement compte 76,2 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2022.

Le service Développement durable est composé des 3 pôles suivants. Il instruit et suit les demandes d'autorisation dans tous ces domaines :

- Agri-environnement - Eau : 8 agents en charge des politiques agri environnementales, agro-pastorales et dans le domaine de l'eau du Parc,

- Forêt – Chasse : 4 agents en charge des politiques forestières, de chasse, de pêche et de cueillette du Parc,

- Architecture – Urbanisme – Paysages : 5 agents en charge des politiques architecturale, d'urbanisme et d'aménagement, de préservation des paysages du Parc.

Le **pôle Architecture-Urbanisme-Paysage** est chargé de :

- la définition et la mise en œuvre de la politique architecturale en cœur de parc, notamment via les demandes d'autorisation ;
- des travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc en lien avec le secrétariat général ;
- la mise en œuvre d'actions en faveur des paysages (connaissance, sensibilisation, études et accompagnement technique) ;
- l'accompagnement des collectivités en matière d'urbanisme. Il gère également les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Il rassemble, au-delà du/de la chargé.e de mission *Architecture et Travaux*, un chargé de mission *Urbanisme et Paysage* (responsable du pôle), un technicien *Bâti*, un conducteur d'opérations (Plan de Relance) et un technicien *Travaux publics*. La répartition des missions et des opérations suivies se réalisent en étroite collaboration avec les membres de l'équipe, dans un souci de complémentarité et de dialogue technique.

Le poste de **chargé.e de mission Architecture et Travaux** est à pourvoir au sein du pôle *Architecture-Urbanisme-Paysage* du service *Développement durable*. Il est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle, en lien avec le responsable du service.

Le poste est basé au siège de l'établissement, à **Florac-Trois-Rivières (48) mais ses missions portent sur l'ensemble du territoire du Parc national, et plus particulièrement sur le cœur.**

Missions liées au poste

1. Accompagnement technique et instruction des travaux en cœur du Parc national

Le/la chargé.e de mission archi/travaux est une personne référente sur le cœur de Parc national : par ses conseils, sa relation avec les habitants, il/elle promeut un urbanisme et une architecture de qualité, afin de respecter le caractère bâti du Parc et la réglementation du cœur de Parc, son histoire et ses spécificités :

- analyse des projets, suivi technique et administratif avec les habitants, les services concernés de l'établissement et les services de l'Etat,
- rédaction des arrêtés et avis conformes à la signature de la directrice de l'établissement (permis de construire et déclarations préalables),
- surveillance des délais, rédaction des synthèses des avis des services pour les référents du conseil scientifique du Parc,
- suivi des travaux et éventuellement des démarches de police administrative,
- amélioration des procédures d'instruction : un regard et des propositions sont attendues afin d'améliorer la compréhension des autorisations et la relation avec les porteurs de projet.

2. Maîtrise d'ouvrage

L'établissement public a lancé des projets importants de rénovation de ses propriétés, en partie financés par le Plan de Relance. Le/la chargé.e de mission travaillera en étroite relation avec le conducteur d'opérations et le secrétariat général (dont la régie technique de l'établissement) afin de piloter ou d'apporter son expertise, ses conseils et un appui technique sur des opérations.

- Rédaction et mise en forme (le cas échéant, conseils et relecture) de programmes de rénovation et de réaménagement de locaux, de bâtiments, incluant une estimation financière,
- Co-rédaction et préparation des consultations de maîtres d'œuvre et d'entreprises, analyse des offres et participation active aux sélections,
- Organisation, visite et suivi des chantiers, incluant la formalisation de toutes les pièces techniques et administratives nécessaires,
- Relation avec les prestataires et gestion des échéanciers, des paiements, des marchés et de toutes les démarches administratives avec les agents de l'établissement impliqués,
- Concertation et animation de rencontres avec les futurs usagers des locaux.

3. Partenariat, recherche, travail transversal

Les différents services de l'établissement peuvent solliciter le/a chargé.e de mission sur son domaine d'expertise :

- avis et expertise technique sur des projets d'aménagement, de construction, sur des points méthodologiques,
- relecture, conseils et participation active pour la mise en œuvre des cahiers de recommandations techniques du Parc national,
- réflexion sur l'évolution de l'architecture en cœur de Parc, sur l'intégration du bioclimatisme dans les rénovations de bâtiments patrimoniaux,
- participation à la commission Architecture, urbanisme et paysage de l'établissement.

Par ailleurs, l'établissement est engagé dans différents réseaux de promotion de l'architecture et des savoir-faire :

- participation aux rencontres et actions de la filière « pierres sèches »,
- sensibilisation et animations estivales,
- lien avec les associations, avec le domaine universitaire.

Pour mener à bien ses missions :

- Il.elle participe aux réunions du pôle et en tant que de besoin, à celles du service et des massifs animées par les délégués territoriaux (1 à 2 tous les mois par massif),
- Il.elle travaille en étroite collaboration avec les agents des massifs et veille à la bonne circulation des informations,
- Il.elle veille à assurer un contact régulier avec les habitants et les partenaires sur ses projets.

Il.elle participe activement à la vie de l'établissement et à la qualification de ses démarches, de ses projets.

Il.elle peut être amené(e) à participer à :

- des programmes d'acquisition de données,
- des animations pédagogiques,
- des actions menées par le parc dans d'autres domaines que l'aménagement et les travaux,
- aider à recruter un stagiaire ou un collègue.

Poste avec une **composante forte de terrain, d'autonomie, de capacité décisionnelle, de conception spatiale et technique, de suivi de chantier.**

Pour toutes ces activités, il/elle peut être amené(e) à encadrer des stagiaires.

Les missions pourront être amenées à évoluer en fonction de l'organisation du service et de l'établissement.

Compétences

- Connaissance du droit de l'urbanisme et de l'administration du droit des sols,
- Bonnes connaissances de l'architecture traditionnelle rurale et de la construction en général,
- Capacité à gérer, suivre et coordonner des projets complexes,
- Maîtrise du dessin, de la conception architecturale,
- Goût du contact et aisance relationnelle, capacité de communication, de négociation et d'animation,
- Bonnes capacités rédactionnelles,
- Aptitude au travail en équipe,
- Sens de l'organisation, esprit d'initiative et créativité,

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Architecte DPLG ou équivalent,
- Expérience professionnelle avérée,
- Permis de conduire B.

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae, des exemples de réalisation ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **pour le vendredi 19 août 2022 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le mercredi 31 août 2022** Pour ces auditions, la direction sera accompagnée des personnes mentionnées ci-dessous et de la secrétaire générale.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Eric DESSOLIERS, responsable du pôle *Architecture, urbanisme et paysage*
06.99.76.87.11
eric.dessoliers@cevennes-parcnational.fr

ou M. Fabrice DI RUSO, chef du service *Développement durable*
04 66 49 53 69
fabrice.dirusso@cevennes-parcnational.fr